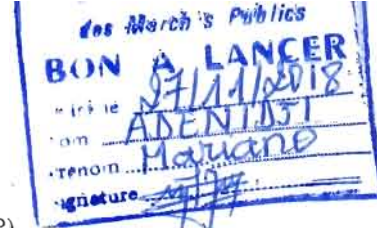


REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE (MAEP)

PROGRAMME CADRE DES INTERVENTIONS DU FIDA EN MILIEU RURAL AU BENIN (ProCaR)

PROJET D'APPUI A LA CROISSANCE ECONOMIQUE RURALES (PACER)



N° 088/MAEP/PACER/Sc du 28 novembre 2018

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT
INTERNATIONAL

BON A LANCER

REALISATION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION/CONSTRUCTION DE 250,570
KM DE PISTES RURALES AU PROFIT DU PROJET
D'APPUI A LA CROISSANCE ECONOMIQUE
RURALE (PACER) EN
REPUBLIQUE DU BENIN.

Autorité contractante: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
(MAEP)

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement
(BOAD)

Accord de Prêt de la BOAD : N°2016044/PR BN 21 00 du 04 janvier 2017



NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE
Cotonou, le 27/11/2018.
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

Novembre 2018

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

DAOI n°.../MAEP/DC/PRMP/ProCaR/PACER/S-PRMP DU/2018

**Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale
(PACER)**

.....

BON A LANCER

**REALISATION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION/CONSTRUCTION DE
250,570 KM DE PISTES RURALES AU PROFIT
DU PROJET D'APPUI A LA CROISSANCE
ECONOMIQUE RURALE (PACER)
EN REPUBLIQUE DU BENIN.**

**Autorité contractante : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
(MAEP)**

Source de financement : Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

Accord de Prêt de la BOAD : N°2016044/PR BN 21 00 du 04 janvier 2017

Novembre 2018

Table des matières

BON A LANCER

PREMIÈRE PARTIE - Procédures d'appel d'offres ouvert international	vi
SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL	1
SECTION I. INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS	6
A. Généralités	8
B. Contenu du Dossier d'appel d'offres ouvert international	12
C. Préparation des offres.....	15
D. Remise des Offres et Ouverture des plis	21
E. Évaluation et comparaison des offres	23
F. Attribution du Marché	28
SECTION II : DONNEES PARTICULIERES DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL	32
Annexe A: Critères de qualification.....	36
Annexe B : Liste des pièces	49
SECTION III. : FORMULAIRES DE SOUMISSION	51
Lettre de soumission de l'offre	52
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES.....	55
CADRE DE DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF	60
CADRE DE SOUS-DETAIL DES PRIX.....	141
Formulaires de Proposition technique	159
Formulaires de qualification.....	167
Modèle de garantie de soumission (délivrée par un organisme financier).....	184
MODELE D'ENGAGEMENT DU SOUMISSIONNAIRE	188
MODELE DE DECLARATION DE L'AUTORITE CONTRACTANTE	189
SECTION IV. ELIGIBILITE.....	191
DEUXIÈME PARTIE - Spécification des Travaux	193
SECTION V. : CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET PLANS	194
CHAPITRE I : INDICATIONS GÉNÉRALES	195
1.1 OBJET DU PRESENT DOCUMENT	195
1.2 DESCRIPTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX.....	197
1.3 CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES DE LA ROUTE.....	198
1.4 DESSINS ANNEXES.....	199
CHAPITRE II : OBLIGATIONS ET PRESTATIONS DE L'ENTREPRENEUR	199
2.1 COORDINATION DES TRAVAUX.....	199
2.2 TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES.....	200

- IMPLANTATION DU PROJET D'EXECUTION	200
2.3 PROGRAMME TECHNIQUE DES TRAVAUX.....	201
2.4 MODIFICATION DU PROJET	202
2.5 ESSAIS DE LABORATOIRE - CONTRÔLE.....	202
2.6 INSTALLATION DU CHANTIER	203
2.7 MATÉRIEL	204
2.8 PRESTATIONS DIVERSES	204
3.1 Exploitation des emprunts	206
3.2 MATÉRIAUX POUR REMBLAIS.....	208
3.3 MATÉRIAUX POUR COUCHE DE FONDATION	208
3.4 MATÉRIAUX POUR COUCHE DE BASE.....	209
3.5 MATÉRIAUX POUR COUCHE DE ROULEMENT	210
3.6 COMPOSITION ET MATÉRIAUX POUR BÉTON	212
3.6 MORTIER	215
3.7 Eau de gâchage pour béton	215
3.8 Adjuvants et Produits de cure.....	216
3.9 Coffrage.....	216
3.10 MOELLONS	217
3.12 Carburants.....	217
3.14 Signalisation - équipement et sécurité.....	217
CHAPITRE IV : MODE D'EXECUTION DES TRAVAUX.....	217
4.1 INSTALLATION ET REPLI DU CHANTIER.....	218
4.2 DEGAGEMENT ET PREPARATION DU TERRAIN.....	219
4.3 TERRASSEMENTS	220
4.4 CHAUSSÉE.....	223
4.5 OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT.....	224
4.6 Signalisation et Équipement.....	228
CHAPITRE V : CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES..	230
5.1 Règles générales	230
5.2 Prescriptions techniques	233
5.3 SANCTIONS ET PÉNALITÉS	241
CHAPITRE VI : LISTE DU MATERIEL.....	242
6.4 Liste du matériel minimum requis que l'entreprise devra fournir pour les travaux et par lot	242
TROISIÈME PARTIE - MARCHE.....	245
SECTION VI. : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES.....	246

A. Généralités	247
B. Prix et règlement des comptes.....	263
C. Délais.....	282
D. Réalisation des ouvrages.....	284
E. Réception et Garanties	299
F. Résiliation du Marché - Interruption des Travaux	304
G. Mesures coercitives - Règlement des différends et des litiges -Entrée en vigueur – Critères d'origine	306
SECTION VII. : CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES	310
SECTION VIII : CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES.....	318
TABLE DE MATIERES.....	319
Abréviations	321
<i>Glossaire</i>	322
<i>PREAMBULE</i>	324
<i>1. Clauses environnementales et Sociales générales</i>	325
1.1. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux	325
1.2. Installations de chantier et préparation	328
1.3. Repli de chantier et réaménagement.....	330
1.4. Contrôle, notification, sanction et réception	332
<i>2. Clauses Environnementales et Sociales spécifiques</i>	333
2.1. Mesures d'exécution des travaux routiers	333
2.2. Entretien des engins et équipements de chantiers	345
2.3. Carrières et sites d'emprunt	346
2.4. Dynamitage	348
2.5. Ouvrages de franchissement de cours d'eau	349
<i>3. ANNEXES</i>	350
3.1. Activités et Sources d'impacts négatifs	350
3.2. Activités et Sources d'impacts positifs	353
3.3. Détail des mesures environnementales	354
3.4. Contraintes environnementales selon les zones écologiques.....	356
SECTION IX. : FORMULAIRES DU MARCHE.....	357

BON A LANCER

**PREMIÈRE PARTIE - Procédures d'appel
d'offres ouvert international**

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'ELEVAGE ET DE LA
PECHE (MAEP)

PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS (PRMP)

Programme Cadre des Interventions du FIDA en Milieu Rural au Bénin
(ProCaR)

Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER)

Adresse : 05 BP504 Cotonou, Agonkanmey (GODOMEY) route de l'IITA,

Tél : 21 35 22 61 / Fax : 21 35 22 63

*AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION/ CONSTRUCTION DE 250,570 KM
DE PISTES RURALES AU PROFIT DU PROJET D'APPUI
A LA CROISSANCE ECONOMIQUE RURALE (PACER) EN
REPUBLIQUE DU BENIN.*

Avis n°088/MAEP/DC/PRMP/ProCaR/PACER/S-PRMP DU 28.../.../2018

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert international fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié sur le site web des marchés publics du Bénin (www.marches-publics.bj) le 26 février 2018. Le Gouvernement de la République du Bénin a obtenu un prêt du Banque Ouest Africaine de Développement, pour financer le coût du Projet d'Appui à la Croissance Economique Rurale (PACER). Il se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent contrat. **Le délai maximal d'exécution des travaux est de dix (10) mois secs (hors saison pluvieuse).**
2. Le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, par délégation de maîtrise d'ouvrage, a chargé la Coordination Nationale du ProCaR, de la mise en œuvre de ce projet. Le PACER sollicite maintenant des propositions en vue de réaliser les travaux de réhabilitation/construction de 250,570 km de pistes rurales dans les départements de la République du Bénin pour le compte du PACER.
3. La Coordination Nationale du ProCaR sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux de réhabilitation/construction de 250,570 km de pistes rurales répartis en cinq (05) lots comme dans le tableau ci-après :

DEPARTEMENTS	LOTS PAR DEPARTEMENTS	COMMUNES	AXES A REALISER	LONGUEURS RETENUES (en km)
ATACORA ET DONGA	LOT 1	Djougou	Djakpingou-Belléfoungou	5,800
		Péhunco	Soaodou-Doh	9,300
		Kérou	Pikiré-Gnangnanou	7,950
		Bassila	Biguina 1-Marché (Frontière TOGO)	2,700
		Bassila	Biguina 3-Marché (Frontière TOGO)	1,600
		Bassila	Frignon-Marché Affem (Frontière TOGO)	2,800
		Copargo	Copargo-Tanéka-Anadana	22,500
	TOTAL 1			52,650
BORGOU ET ALIBORI	LOT 2	N'Dali	Bori-Marégourou-Témé-Kori	24,200
		Malanville	Garou-Gabo	14,500
		MAlanville	Toumboutou-Molla-Axe (Guéné-Karimama)	8,500
	TOTAL 2			47,200
OUEME ET PLATEAU	LOT 3	Kétou	Adakplamè-Agonli-Kpahou	23
		Adja Ouèrè	Adja Ouèrè-Houély-Gbaba-Massè	15,900
		Adja Ouèrè	Massè (Base vie)-Igbo Ikoko-Adjoda	9,200
		Avrankou	Gbagla-Ganfan Kouti	5,520
	TOTAL 3			53,620

ATLANTIQUE, LITTORAL, MONO ET COUFFO	LOT 4	Zè	Dokota-Awokpa-Mangassa	6,900
		Zè	Dawé-Koundokpè-Ayifa-Houéhounta	8,850
		Kpomassè	Gbèfadji-carrefou Sègbèya-Amoulè	5,200
		Bopa	Lobogo-Atoè	9,150
		Bopa	Dhodho-Yègodoé	10,950
		Aplahoué	Godohou-Volly-Latadjì2	22,400
	TOTAL 4			63,450
ZOU ET COLLINES	LOT 5	Ouinhi	Carrefour Aizè-Houèdja	9,900
		Djidja	RNIE2-Lotcho	5
		Djidja	RNIE2-Lokossa- -	2,500
		Savè	Savè-Dani	10,600
		Ouèssè	Ansékè-Challa-Ogoï-Kokoro	5,650
		TOTAL 5		
	TOTAL GLOBAL			

BON A LANGER

Les candidats peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots mais aucun candidat ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots.

La participation à cet appel d'offres ouvert international tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, biens et services (autres que les services de consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives.

Toute offre proposant un délai d'exécution supérieur au délai d'exécution des travaux fixé dans le présent AAO, sera jugé non conforme et écartée de l'évaluation.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP et prendre connaissance des documents de l'Appel d'Offres Ouvert International aux adresses mentionnées ci-après :

- Monsieur HOUNYO Florent, La Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP, sis au 2^{ème} étage du bâtiment « B », en face du Trésor Public, Route de l'aéroport : 03 BP 2900 Cotonou - Tél. 21 30 04 96/fax : 21 30 03 26, Email : prmp2018@yahoo.com, de 7 heures 00 mn GMT à 11 heures 30 mn GMT et de 14 heures 00 mn GMT à 17 heures 30 GMT, tous les jours ouvrables,
- Monsieur OLOULOTAN A. Sikirou, Coordonnateur du ProCaR à Godomey-Agonkanmey (Tél. 21 35 22 61 ; Fax : 21 35 22 63), Email : procarbenin@gmail.com, de 7 heures 00 mn GMT à 12 heures 00 mn GMT et de 13 heures 00 mn GMT à 16 heures GMT, tous les jours ouvrables.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres Ouvert International pourra être acheté par les candidats, sur demande au service mentionné ci-dessus et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le document d'Appel d'offres ouvert international sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais, par la poste aérienne pour les étrangers et par la poste normale (locale) pour les nationaux.

6. Les exigences en matière de qualifications des entreprises /groupements d'entreprises sont, conformément à l'annexe A du DPAOI :

- avoir effectivement exécuté de manière satisfaisante, en tant qu'entrepreneur principal, sous-traitant ou membre d'un groupement, au moins trois (03) travaux similaires (taille physique, complexité, méthodes/technologies) aux travaux proposés, au cours des cinq dernières années (2017, 2016, 2015, 2014 et 2013), avec un linéaire minimum cumulé pour deux marchés variant entre 50 km et 60 km, selon le lot (joindre les pièces justificatives à l'offre) ;
- avoir une capacité financière satisfaisante ; c'est-à-dire avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des travaux de génie civil (réhabilitation/construction de pistes ou routes) des trois dernières années exigibles de montant variant entre un milliard et deux milliards de francs CFA suivant le lot ;
- être en règle vis-à-vis de la législation du pays d'origine du soumissionnaire ;
- ne pas être frappé par une mesure d'interdiction, tel que décrit dans la clause 4.2 des Instructions aux candidats (IC) ;

- ne pas se trouver dans une situation de conflit d'intérêts selon la clause 4.3 des IC ;
- ne pas avoir de marchés non-exécutés au cours des trois (03) dernières années qui précèdent la date limite de dépôt de la candidature ;
- soumettre une attestation financière d'une Banque agréée et des états financiers certifiés pour les trois (03) dernières exigibles ;
- quant aux entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence, elles doivent produire leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'exercice ; les déclarations appropriées de banques ou d'organismes financiers habilités ; ou le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels ;
- en outre, dans le cadre du présent Appel d'Offres Ouvert International, une marge de préférence communautaire est accordée aux entreprises de l'espace de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), conformément au RPAO.

7. Les offres devront être rédigés en langue française et déposés en quatre (04) exemplaires dont un original et trois (03) copies.

8. Toutes les offres doivent être déposées au plus tard le 15 janvier 2019, au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MAEP sis au 2^{ème} étage du bâtiment « B », en face du Trésor Public, Route de l'aéroport à 09 heures 00 mn GMT et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six millions (6.000.000) de FCFA pour chaque lot. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires sans être ouvertes.

9. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le même jour à 09 heures 30 mn GMT dans la salle de réunion du Directeur de Cabinet du MAEP à Cotonou. Le délai de validité des offres est de cent vingt (120) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

10. Une visite groupée des sites des travaux sera organisée par l'Autorité contractante à l'intention de tous les soumissionnaires. Cette visite est optionnelle et non obligatoire pour tous les soumissionnaires. Elle sera précédée d'une réunion préparatoire qui aura lieu le 17/12/2018, à 08h GMT, à la salle de réunion du Directeur de Cabinet du MAEP, sis au 2^{ème} étage du bâtiment « B », en face du Trésor Public, Route de l'aéroport : 03 BP 2900 Cotonou.

Fait à Cotonou, le 28/11/2018

La Personne Responsable des Marchés Publics du
Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la
Pêche



Florent HOUNYO

BON A LANCER